

Luxembourg, le 20 février 2020

A NOS SOCIÉTÉS-MEMBRES

Communiqué

Suite à la récente décision du gouvernement d'étendre l'obligation des tests antigéniques rapides Covid 19 sur toutes les compétitions sportives, nous avons pris la décision d'interrompre momentanément les « Challenges Air 2021 » et de remettre les manches restantes ainsi que les CNI, CFI, armes à air à des dates ultérieures.

Comme nous ne pouvons garantir l'exécution correcte de ces tests comme prévue par les directives de la Santé, cette solution s'est avérée à nos yeux comme étant la meilleure à prendre.

L'interruption entrera en vigueur à partir de lundi 22 février et vaut actuellement jusqu'au 14 mars prochain, ou une nouvelle évaluation de la situation sera faite par le gouvernement.

Veuillez trouver ci-jointe la circulaire 03/2021 du Ministère des Sports avec tous les renseignements et détails des tests antigéniques rapides en question.

Le programme adapté des challenges vous sera communiqué en temps utile.

Pour les CTC/CTP

Romain Gross Président CTC Jeff Wagner Président CTP